

GREC
ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT ET ORAL
Jean YVONNEAU & David-Artur DAIX

ÉCRIT : VERSION GRECQUE

Aux quatre candidats (soit autant que l'an dernier) qui avaient choisi la version grecque était proposée la conclusion d'un plaidoyer civil rattaché par la tradition au corpus démosthénien, le *Contre Dionysodoros* (§§ 48-50).

Conformément aux lois du genre, le plaignant délaisse à cet endroit les considérations ponctuelles et techniques, résume son argumentation et l'assortit de grandes envolées moralisatrices. Il souligne enfin l'exemplarité de sa cause et celle, corollaire, du verdict à venir. Cela n'exclut pas, bien entendu, des préoccupations terre à terre de réussite économique. Pour résumer simplement le propos, si le droit commercial sur lequel se fonde tout contrat n'est plus respecté, il n'y aura plus de droit tout court, ni de commerce, ni même de prospérité — air connu.

Les quatre copies différaient beaucoup entre elles : une seule faisait eau de toute part (02/20), une autre était honorable (09/20) et les deux dernières, très bonnes (15 et 18/20).

Les candidats ont principalement achoppé sur les points suivants :

- ligne 1 μή ἀγνοεῖτε est un impératif (l'indicatif aurait été accompagné de la négation οὐκ) ;
- l. 3 ὑμᾶς est en prolepse ;
- l. 3 et 16 ἐργάζεσθαι a ici le sens de « commercer » ;
- l. 7 ἐμπόριον a le sens de « place » et non de « commerce » ;
- l. 8 on ne peut pas vraiment traduire ναυκλήροις par « armateurs » dans la mesure où, comme le laisse supposer le texte, ils sont navigants ; on préfère « patrons de navire » (à l'instar de Gernet dans la CUF) ;
- l. 8 encore, attention à ne pas se méprendre sur le τε dans ἐφ' ᾧ τε (il n'a pas valeur de coordonnant et ne permet surtout pas de mettre en parallèle καταπλεῖν et κατάγειν, car ce dernier dépend de ἐξέσται) ;
- l. 9 ῥαγῆναι n'a nullement le sens de « briser le silence », « élever la voix », mais de « faire naufrage » ou, à tout le moins, « faire eau ».

Sur le fond, le texte mêlait donc des aspects à la fois très concrets et des considérations abstraites. La langue présentait des tours très variés. Dans l'ensemble, les candidats ont plutôt tiré leur épingle du jeu, puisque la moyenne des copies est à 11/20 : c'est un résultat plus qu'encourageant.

ORAL : EXPLICATION DE TEXTE

L'oral de grec concernait deux candidats cette année, qui ont expliqué deux extraits de Lysias : le premier tiré du *Contre Simon* et le second du *Contre Philon*. Ces textes étaient très classiques et ne présentaient aucune particularité susceptible de décontenancer les candidats.

En outre, comme d'habitude, des notes de vocabulaire, voire de syntaxe, accompagnaient les tickets de tirage afin de leur permettre de lever aisément certaines des difficultés qu'ils pouvaient rencontrer.

L'une des deux prestations, sans être déshonorante, était un peu décevante et a valu à son auteur la note de 10/20. La seconde en revanche fut plus intéressante. Pourvue d'une bonne introduction qui témoignait de connaissances historiques solides, d'une traduction qui, sans être parfaite, manifestait un louable souci de construire le texte sans hésiter à indiquer les points d'achoppement, et d'un commentaire où s'intégraient des remarques issues de la reprise du texte avec le jury, elle a obtenu la note de 15/20.

Les défauts sont toujours les mêmes d'une année à l'autre : les erreurs d'analyse morphologique et syntaxique abondent, y compris à propos de termes et de tours courants. Les verbes en -μι constituent toujours la hantise des candidats, de même que le verbe οἶδα, confondu avec des formes de ὀράω-ω quand il n'est pas tout simplement ignoré. Quant au commentaire, il reste souvent trop général et ne s'attache pas suffisamment à dégager les points essentiels du texte.

Notons que l'une des différences importantes entre les deux prestations cette année concerne la reprise. Nous n'insisterons jamais assez sur le caractère essentiel de cette étape : là où le premier candidat n'a pas su corriger rapidement plusieurs des erreurs d'analyse qu'il avait commises, la seconde a fait preuve de plus de vivacité. En outre, si les deux candidats ont rencontré des difficultés face à certaines constructions, l'auteur de la meilleure prestation a bien su repérer le mouvement d'ensemble des phrases en question, délimiter les propositions, mettre en place les parataxes, même si le détail lui en échappait encore, ce qui lui a permis ensuite de réparer rapidement ses erreurs et de trouver les bonnes solutions. Cette méthode est la bonne.

De toute évidence, la familiarité avec la langue grecque est ce qui fait le plus défaut aux candidats. Une dose régulière de petit grec est encore le meilleur moyen d'y remédier.